

C.1

Marité Agrifoglio

Informations, sources et tâches

C.1.1 Informations dans le média éducatif



1^{ère} partie : (00:06) Marie-Thérèse dite Marité est née en 1953 dans le canton de Genève. Elle est la première enfant d'un couple non-marié et est déclarée enfant illégitime à la naissance car le père de Marité est marié à une autre femme et a déjà deux enfants. Il reconnaît Marité mais n'assume pas ses responsabilités familiales. La maman de Marité subit les coups de son partenaire. Elle assume toute seule financièrement ses enfants, elle doit travailler et ne peut s'occuper d'eux. Marité est ainsi très tôt placée en crèche la journée jusqu'au moment où les autorités décident de retirer la puissance paternelle de ses parents.

2^{ème} partie : (04:08) La nomination d'un tuteur pour Marité a lieu quand elle a deux ans. Elle est placée dans la campagne genevoise chez son grand-oncle et sa grand-tante à l'âge de six ans. Sa sœur Eliane la rejoint quelques années plus tard. Ses deux frères sont adoptés par des familles vivant à l'étranger. La fratrie est éclatée malgré les tentatives de sa mère pour récupérer la garde de ses filles. De désespoir, la maman de Marité sombre dans une dépression sévère et est internée dans un hôpital psychiatrique.

3^{ème} partie : (10:50) A ses seize ans, Marité commence un apprentissage de courtépoinrière. Elle est très proche de sa sœur et rend visite à sa maman. Elles grandissent sans connaître l'existence de leurs deux frères, jusqu'au jour où la tutrice d'Eliane les autorise à accéder à de nouveaux documents. C'est le début d'une longue investigation pour Marité. Elle se marie, travaille et voyage, mais connaît ensuite une douloureuse déception sentimentale. La recherche de ses frères devient essentielle.

4^{ème} partie : (16:16) En 2005, Marité obtient l'accès à une partie de son dossier et se manifeste auprès de toutes les structures existantes (Police, Service social international, Croix-Rouge, etc.) pour retrouver ses petits frères. Elle retrouve la trace de Daniel et peut enfin le rencontrer pour la première fois. Daniel étant très malade, ils ne peuvent passer beaucoup de temps ensemble mais Marité arrive quand même à réunir son frère et sa soeur. Elle trouve des indices qui indiquent que Claude vit à Chicago mais apprend plus tard qu'il est décédé. D'après elle, tous les enfants de la fratrie ont souffert de leurs différents placements et ont porté des séquelles à vie. C'est aussi pour cela que Marité témoigne aujourd'hui, pour honorer la mémoire de ses frères et de sa sœur, la mémoire des absent-es et des disparu-es.

C.1.2 Chronologie

- 1953 : Naissance de Marité
- 1954 : Naissance de son frère Daniel
- 1955 : Nomination d'un tuteur pour Marité et Daniel (placé en vue d'adoption)
- 1956 : Naissance de son frère Claude
- 1956 : Mariage de ses parents
- 1957 : Adoption de Claude
- 1958 : Naissance de sa sœur Eliane
- ? : Adoption de Daniel
- 1959 : Placement d'Eliane en pouponnière
- 1959 : Placement de Marité
- 1961 : Adoption de Claude
- 1976 : Marité et Eliane apprennent l'existence de leurs deux frères
- 2005 : Rencontre son frère Daniel
- 2009 : Publication de son recueil de poèmes

C.1.3 Compléments photographiques



Les grands-parents maternels de Marité



Daniel, le petit frère de Marité, et son chat



Rare photo de Claude



Marité et sa petite sœur Eliane



Marité et sa petite sœur Eliane



Portrait de Marité

1^{ère} partie : Contexte familial

1. Photographie de la mère de Marité (date inconnue).



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Décris cette photo.	La maman de Marité est prise en photographie dans un jardin et il est écrit qu'elle est enceinte.
II	Décris cette photo.	La maman de Marité est prise en photographie dans un jardin et il est écrit qu'elle est enceinte.
III	Au regard du récit de Marité et des inscriptions sur la photo, comment décrirais-tu ce portrait ?	La maman de Marité est prise en photographie dans un jardin et Marité écrit qu'elle est enceinte.

1^{ère} partie : Contexte familial

2. « Interrogatoire du père » à la naissance de Daniel, le petit frère de Marité, le 8 octobre 1954.

INTERROGATOIRE DU PÈRE

Nom et prénoms : xxx

Nationalité : suisse

Canton et commune : Appiswil-Fribourg

Profession : entrepreneur

Adresse : xxx

Né le xxx Fils de xxx à xxx

et de xxx

Etat civil : marié

Reconnaissez-vous avoir eu des relations avec Mlle xxx

Si oui, quand et où ?

nous vivons ensemble depuis deux ans

Reconnaissez-vous être le père de l'enfant ? oui

Si non, pourquoi ?

Si non, avez-vous l'intention de le légitimer ?

Où de le reconnaître ?

Où de payer une pension alimentaire ? Sur quelle base ? oui ; à fixer

Quel est votre gain ? Frs 6.000.- p. an

Avez-vous d'autres enfants ? un enfant légitime de six ans. Un illégitime né en septembre 1953

OBSERVATIONS

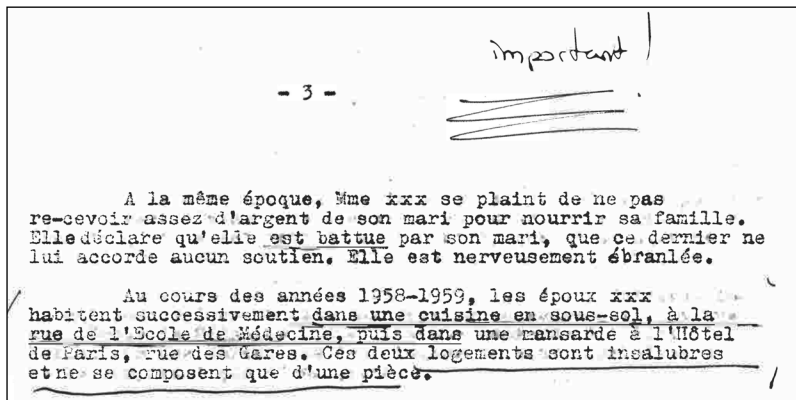
Genève, le 8 octobre 1954

Signature :
Père

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Qu'est-ce qu'un enfant « illégitime » ? <input type="checkbox"/> Un enfant non reconnu par le père. <input type="checkbox"/> Un enfant né hors-mariage. <input type="checkbox"/> Un enfant séparé de sa maman.	<input checked="" type="checkbox"/> Un enfant né hors-mariage.
II	Qu'apprends-tu à la lecture de ce document ?	En 1954, le père de Marité a deux enfants : un « légitime » et un « illégitime ». L'enfant illégitime né en 1953 est Marité, elle arrive au monde alors que son père était encore marié avec une autre femme que sa maman.
III	Qu'est-ce qu'un enfant illégitime ? Qu'apprends-tu à la lecture de ce document ?	A l'époque, on appelait « illégitime » un enfant né hors-mariage. En 1954, le père de Marité a deux enfants : un « légitime » et un « illégitime ». L'enfant illégitime né en 1953 est Marité, elle a donc un demi-frère plus âgé qu'elle.

1^{ère} partie : Contexte familial

3. Rapport administratif sur les conditions de vie de Marité avec ses parents (date et origine inconnue).



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Dans quel(s) logement(s) vivait Marité à cette époque ? <input type="checkbox"/> Une ferme. <input type="checkbox"/> Une mansarde. <input type="checkbox"/> Une cuisine en sous-sol.	<input checked="" type="checkbox"/> Une mansarde.
II	Comment sont décrites les conditions de vie de Marité à l'époque ?	Marité petite déménage souvent et vit dans des conditions très précaires avec ses parents. Le père de Marité n'assume pas son rôle familial, il ne travaille pas, il est coupable de violences envers la maman de Marité.
III	Comment sont décrites les conditions de vie de Marité à l'époque	Le père de Marité n'assume pas son rôle familial, il est aussi coupable de violences conjugales. Les conditions de vie sont très difficiles pour Marité et sa maman. En un an, elles ont habité dans deux logements différents (une cuisine en sous-sol et une mansarde).

1^{ère} partie : Contexte familial

4. Rapport administratif concernant le petit frère de Marité (date et origine inconnue).

Le 6.5.1957, M. xxx écrit au Service du Tuteur :
"Je vous fais savoir que j'aimerais mettre mon enfant dans une famille bien. Alors, on désirerait toucher de l'argent..."

En date du 23.8.1957, la déclaration de renonciation concernant Claude-André est signée. Adoption organisée.

Voici deux exemples typiques : M. Scheurer a réclamé de l'argent, en 1957, contre la remise de son fils à une famille d'adoption. Actuellement, il déclare à qui veut l'entendre, qu'il attend que ses filles aient l'âge de travailler, afin de les faire travailler pour lui.

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Pourquoi quelqu'un a souligné une phrase dans le premier document ?	La phrase est soulignée car la personne trouve cette information importante, peut-être même choquante.
II	De quoi est-il question dans ce document ? Selon toi, pourquoi quelqu'un a souligné une phrase dans le premier document ?	De l'adoption du petit frère de Marité, Claude, en 1957. La phrase est soulignée car la personne trouve cette information importante, peut-être même choquante.
III	Qu'apprends-tu dans ces extraits et que sais-tu de plus grâce au récit de Marité ?	Que le père de Marité a cherché à donner son petit frère aux autorités contre de l'argent. Claude sera finalement adopté en 1957 et partira à l'étranger.

2^{ème} partie : Situation de placement

1. Photographie d'une crèche-pouponnière.



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Décris cette photo et mets-là en relation avec le récit de Marité.	Photographie ancienne d'une pouponnière. Marité allait dans une crèche quand elle était petite.
II	Quels sont les souvenirs de la crèche que raconte Marité ?	Elle ne s'y sentait pas aimée, elle voulait rester auprès de sa maman. Elle se souvient avoir été mal nourrie et maltraitée. Elle a souvent été punie et enfermée seule dans une pièce sombre.
III	Quels sont les souvenirs de la crèche que raconte Marité ?	Elle ne s'y sentait pas aimée, elle voulait rester auprès de sa maman. Elle se souvient avoir été mal nourrie et maltraitée. Elle a souvent été punie et enfermée seule dans une pièce sombre. Elle raconte un épisode où elle a dû manger des épinards mélangés à des quatre heures pour le souper .

2^{ème} partie : Situation de placement

2. Extrait d'un compte-rendu juridique sur l'illégitimité, le 6 avril 1955.

pas normal

 Il apparaît cependant qu'en matière d'enfants illégitimes, la situation est différente pour les motifs suivants: 1) alors que, pour les enfants légitimes la déchéance de la puissance paternelle ne peut être prononcée que pour des motifs très graves, pour les enfants illégitimes, l'autorité tutélaire jouit d'une grande liberté d'appréciation lorsque elle doit décider s'il faut conférer la puissance paternelle à la mère ou instituer une tutelle

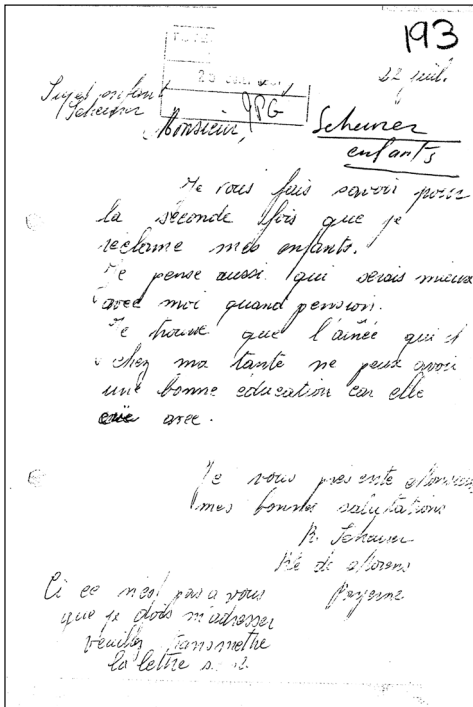
Transcription de la source :

« Il apparaît cependant qu'en matière d'enfants illégitimes [...], l'autorité tutélaire jouit d'une grande liberté d'appréciation lorsqu'elle doit décider s'il faut conférer la puissance paternelle à la mère ou instituer une tutelle. »

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Que veut dire une « grande liberté d'appréciation » ? <input type="checkbox"/> Que l'autorité tutélaire ne peut pas retirer une puissance paternelle. <input type="checkbox"/> Que l'autorité tutélaire a beaucoup de pouvoir sur un enfant illégitime et ses parents. <input type="checkbox"/> Que l'autorité tutélaire a beaucoup de pouvoir sur un enfant légitime et ses parents.	<input checked="" type="checkbox"/> Que l'autorité tutélaire a beaucoup de pouvoir sur un enfant illégitime et ses parents.
II	Que veut dire une « grande liberté d'appréciation » ? Qui a annoté « pas normal » selon toi ?	Cela veut dire que l'autorité tutélaire a beaucoup de pouvoir sur un enfant illégitime et ses parents. Marité est l'auteur de cette note.
III	Que veut dire une « grande liberté d'appréciation » ? Qui a annoté « pas normal » selon toi ? Partages-tu cette critique ?	Cela veut dire que l'autorité tutélaire a beaucoup de pouvoir sur un enfant illégitime et ses parents. Marité est l'auteur de cette note.

2^{ème} partie : Situation de placement

3. Lettre manuscrite de la mère de Marité aux autorités (date inconnue) .



Transcription de la lettre :

« Monsieur,

Je vous fais savoir pour la seconde fois que je réclame mes enfants. Je pense aussi qu'ils seraient mieux avec moi qu'en pension. Je trouve que l'ainée qui est chez ma tante ne peut avoir une bonne éducation car elle crie avec. »

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	D'après cette lettre, que pense la maman de Marité du placement de ses enfants ? <input type="checkbox"/> Elle remercie les autorités de les avoir placés. <input type="checkbox"/> Elle souhaiterait récupérer la garde de ses enfants. <input type="checkbox"/> Elle est indifférente.	<input checked="" type="checkbox"/> Elle souhaiterait récupérer la garde de ses enfants.
II	D'après cette lettre, que pense la maman de Marité du placement de ses enfants ?	La maman de Marité est contre le placement de ses enfants. Elle « réclame » ses filles et se fait du souci pour elles.
III	D'après cette lettre, que pense la maman de Marité du placement de ses enfants ?	La maman de Marité est contre le placement de ses enfants. Dans ce document, elle renouvelle sa demande et « réclame » ses filles. A l'époque, Marité est placée chez la tante de sa maman et Eliane est en foyer pour mineurs. La maman de Marité se fait du souci et manifeste son mécontentement.

2^{ème} partie : Situation de placement

4. Extraits d'un courrier de l'Assistance publique de Fribourg, le 7 février 1962.

Complexité

Tâches

Réponses suggérées

TUTEUR GÉNÉRAL
 DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES
 DIRECTION DES POLIZEI-, SANITÄTS- UND SOZIALFÜRSGEWESSEN
 8 FEV 1962
SERVICE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
 Abt. Armenfürsorge

CANTON DE FRIBOURG
 Téléphone (037) 3 02 85
 Chèques postaux - Postcheckkonto
 H a 1820
 No du dossier } XXXX
 Aktenhaft Nr. }

Fribourg, le 7 février 1962
 Grand'rue 64

Service du Tuteur Général
 11, rue Calvin
 G e n è v e

Veuillez rappeler le numéro du dossier
 dans la réponse
 Bitte Aktennummer in der Antwort erwähnen.

Important → JFG

Concerne : xxx Eliane et Marie-Thérèse.

Monsieur le Tuteur,

A la suite du rapport qui nous a été adressé, concernant la situation des enfants xxx et l'état de santé de leur mère, nous avons également procédé à une enquête. Il sem-ble au premier abord que certains renseignements ne correspon-dent pas à la réalité et qu'il y aurait lieu de revoir le cas. [...]

Contrairement à l'idée de Monsieur le Tuteur, nous pensons que Marie-Thérèse et Eliane devraient pouvoir vivre au domicile de leur grand'mère, Mme xxx, qui serait d'accord de s'occuper de l'éducation des enfants. Il y aurait lieu d'étudier ce problème qui permettrait de rapprocher les enfants de leur mère. Nous précisons que cette dernière s'en-nuie de l'absence de ses enfants.

Veuillez agréer, Monsieur le Tuteur, nos salutations distinguées.

LE CHEF DE SERVICE :
[Signature]

747 - 6000 - XI 60.

I

L'Assistance publique de Fribourg est-elle en accord avec l'avis du Tuteur général de Genève ?

Non, elle n'est pas d'accord.

Oui, elle est d'accord.

Non, elle n'est pas d'accord.

Elle n'a pas d'avis sur la question.

II

Qu'apprends-tu à la lecture de ce document ?

Après enquête, les services de Fribourg demandent la révision du placement de Marité et recommandent qu'elle et sa sœur puissent vivre chez leur grand-mère.

III

Qu'apprends-tu à la lecture de ce document ?

Après enquête, les services de Fribourg demandent la révision du placement de Marité et recommandent qu'elle et sa sœur puissent vivre chez leur grand-mère.

3^{ème} partie : Se construire une vie

1. Rapport administratif sur la situation de Marité à ses 18 ans, le 19 février 1971, (origine inconnue).

17.9.1953

mère : Clinique de psychiatrie de Marsens
 père: adresse inconnue de notre service pour l'instant; habiterait à Lugnorre 1781 à Fribourg, Tuteur du père: xxx, Lugnorre-Fribourg.

Marie-Thérèse poursuit son apprentissage de courtépoinetière chez " xxx".

Chez Mme et M. xxx, chez qui elle est placée, Marie-Thérèse donne entière satisfaction. On ne relève aucun trouble du comportement et aucune opposition aux parents nourriciers. Marie-Thérèse va au bal du village avec son grand-oncle. Elle sort peu. Elle est serviable et agréable.

Au travail, Marie-Thérèse fait de rapides progrès sur le plan manuel. Elle est très soigneuse. Elle est fière des résultats qu'elle obtient. Mme xxx, patronne de Marie-Thérèse, est très touchée par l'excellente attitude de la jeune fille.

Au point de vue du caractère et de la tenue, Marie-Thérèse a tendance à être un peu lente, apathique.

—

Encaissement de l'assurance invalidité
 Encaissement de la bourse; courrier avec le Bureau central d'aide sociale.
 Visites à domicile; visites chez l'employeur
 Paiement de la pension

maintien du placement actuel; maintien de la formation professionnelle. Surveillance médicale.

Marie-Thérèse a rendu visite à sa mère avec Mme xxx.

Genève 19 février 1971

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	<p>A 18 ans, Marité a-t-elle encore des contacts avec sa maman ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, elle peut rendre visite à sa maman à l'hôpital.</p> <p><input type="checkbox"/> Non, sa maman refuse tout contact.</p> <p><input type="checkbox"/> Non, les autorités refusent tout contact.</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui, elle peut rendre visite à sa maman à l'hôpital.</p>
II	<p>Qu'apprends-tu à la lecture de ce rapport ?</p>	<p>Marité vient d'avoir 18 ans et a commencé un apprentissage. D'après ce rapport, Marité « donne entière satisfaction » et a « une excellente attitude ». Il est aussi écrit qu'elle a pu rendre visite à sa mère à l'hôpital.</p>
III	<p>Qu'apprends-tu à la lecture de ce rapport ?</p>	<p>Marité vient d'avoir 18 ans et a commencé un apprentissage. D'après ce rapport, Marité « donne entière satisfaction » et a « une excellente attitude ». Il est aussi écrit qu'elle a pu rendre visite à sa mère à l'hôpital.</p> <p>Il est cependant écrit qu'elle paraît « apathique », c'est-à-dire sans énergie.</p>

3^{ème} partie : Se construire une vie

2. Photographie de Marité avec sa sœur Eliane en vacances en Italie (date inconnue).

Extrait du poème « Eliane ».

17.9.1953

mère : Clinique de psychiatrie de Marsens
père: adresse inconnue de notre service pour
l'instant; habiterait à Lugnorre 1781 à
Fribourg, Tuteur du père: xxx, Lugnorre-
Fribourg.

Marie-Thérèse poursuit son apprentissage de
courtepointière chez " xxx".

Chez Mme et M. xxx, chez qui elle est placée, Marie-Thérèse donne
entière satisfaction. On ne relève aucun trouble du comportement et aucune
opposition aux parents nourriciers. Marie-Thérèse va au bal du village avec
son grand-oncle. Elle sort peu. Elle est serviable et agréable.

Au travail, Marie-Thérèse fait de rapides progrès
sur le plan manuel. Elle est très soigneuse. Elle est fière des résultats
qu'elle obtient. Mme xxx, patronne de Marie-Thérèse, est très touchée
par l'excellente attitude de la jeune fille.

Au point de vue du caractère et de la tenue, Marie-
Thérèse a tendance à être un peu lente, apathique.

Encasement de l'assurance invalidité

« Tu étais pour moi, la source d'affection et d'amitié.

Je voulais te protéger, te soutenir, c'était mon
obsession, de vouloir te savoir bien et heureuse. »

Extrait du poème « Eliane » écrit par Marité.

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Inspire-toi de l'extrait de ce poème pour écrire une légende de cette photo.	Marité et Eliane, réunies et soudées, passent leurs vacances ensemble.
II	Inspire-toi de l'extrait de ce poème pour écrire une légende de cette photo.	Marité et Eliane, réunies et soudées passent du bon temps en bord de mer.
III	Au regard du récit de Marité et de cette photographie, que peux-tu dire de la relation entre Marité et sa sœur ?	Marité était très proche de sa petite sœur, elles s'aimaient beaucoup. Elle l'appelait « la petite chinoise » du fait de ses yeux bridés. Eliane est décédée prématurément et sa disparition fut une épreuve terrible pour Marité.

3^{ème} partie : Se construire une vie

3. Photographie de Marité en bord de mer (date inconnue).



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Décris cette photographie.	Marité n'est plus une enfant, elle est une jeune femme adulte. Elle pose ici un regard souriant.
II	Que penses-tu de cette photographie de Marité ?	Marité n'est plus une enfant, elle est une jeune femme adulte. Elle pose ici un regard souriant.
III	D'après le récit de Marité, comment décrirais-tu cette photographie ?	Marité n'est plus une enfant, elle est une jeune femme adulte. Elle pose ici un regard souriant. On ne se doute pas de la souffrance vécue depuis qu'elle est née.

3^{ème} partie : Se construire une vie

4. Reconstitution d'une lettre retrouvée de Claude par Marité, le 25 novembre 1989.

xxx Claude ch. de xxx 1255 Veyrier Genève	le 25.11.1989
Monsieur,	
Ayant été adopté par l'intermédiaire de votre bureau en 1957, par M. et Mme xxx habitant en France à l'adresse xxx, je désirerai savoir ce qu'il est advenu de mes parents de sang, et quel a été le concours de circonstances pour qu'ils ne puissent pas m'élever.	
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.	
Claude xxx	

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Qui est l'auteur de cette lettre ? <input type="checkbox"/> Le père de Marité. <input type="checkbox"/> Claude, un des petits frères de Marité. <input type="checkbox"/> Le Tuteur général.	<input checked="" type="checkbox"/> Claude, un des petits frères de Marité.
II	Qui est l'auteur de cette lettre et que demande-t-il ?	Claude, le petit frère de Marité, est l'auteur de cette lettre. A la recherche de ses origines, il écrit au service de l'adoption de Genève pour connaître les « circonstances » de son adoption.
III	Qui est l'auteur de cette lettre et que demande-t-il ? Marité et Claude se sont-ils rencontrés ?	Claude, le petit frère de Marité, est l'auteur de cette lettre. A la recherche de ses origines, il écrit au service de l'adoption de Genève pour connaître les « circonstances » de son adoption. Marité a appris l'existence de Claude en 1976 mais ils ne se sont jamais rencontrés .

4^{ème} partie : S'engager pour réparer

1. Courrier du service du Tuteur général, le 10 mars 2005.


 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique

SERVICE DU TUTEUR GENERAL
 DIRECTION

Correspondance :
 Case postale 5011
 1211 Genève 11

Madame
 AGRIFOGLIO xxx M.-Th.
 Rue xxx
 C.P. x
 xxx xxx

N°réf. : xxx
Vitéf. :

Genève, le 10 mars 2005

Concerne : consultation de votre ex- dossier pupillaire

Avec les compliments du Service du Tuteur général,

qui vous remet, ci-joint, suite au rendez-vous que vous avez eu en nos bureaux en date du 4 mars dernier, copies des documents faisant partie de votre ancien dossier pupillaire que vous avez demandés.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Avec nos meilleures salutations.

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Que dit ce document ? <input type="checkbox"/> Marité demande un rendez-vous au Tuteur général. <input type="checkbox"/> Marité obtient le droit d'accéder à ses archives administratives. <input type="checkbox"/> Le Tuteur général refuse l'accès à ses archives.	<input checked="" type="checkbox"/> Marité obtient le droit d'accéder à ses archives administratives.
II	Qui est l'auteur de ce document ? Quel est l'objet de ce courrier ?	En 2005, suite à sa requête auprès du service du Tuteur général (canton de Genève), Marité obtient l'accès à son dossier de pupille.
III	Qui est l'auteur de ce document ? Quel est l'objet de ce courrier ?	En 2005, suite à sa requête auprès du service du Tuteur général (canton de Genève), Marité obtient l'accès à son dossier de pupille et reçoit par la poste les copies de ses archives.

4^{ème} partie : S'engager pour réparer

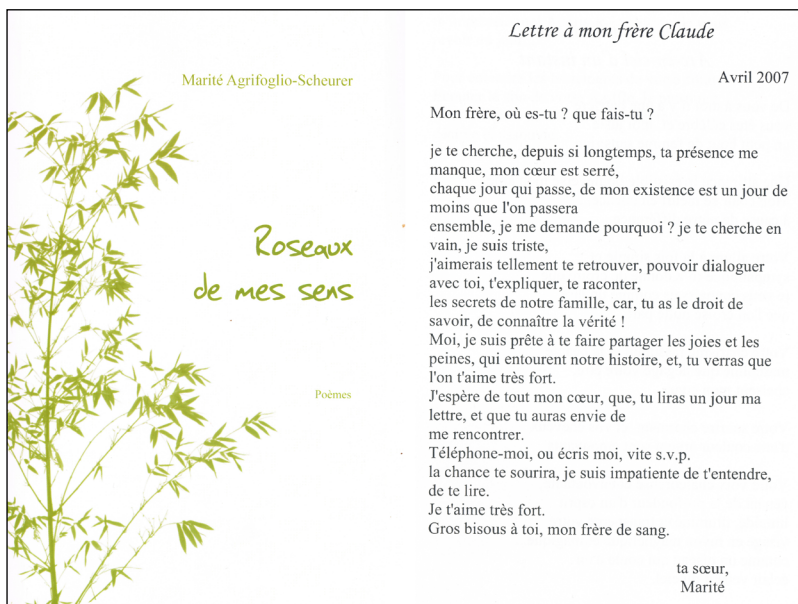
3. Marité lors d'une rencontre des Bistrots d'échange, 25 octobre 2022.



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Décris cette photo.	Marité participe à une rencontre d'anciens enfants placés avec les Bistrots d'échange.
II	Légende cette photo en une phrase.	Les Bistrots d'échange ou une nouvelle famille.
III	Au regard du récit de Marité et de cette photo, explique selon toi, pourquoi elle aime participer aux rencontres des Bistrots d'échange.	Marité apprécie ces moments de rencontre avec d'anciens enfants placés. Les Bistrots d'échange sont comme une nouvelle famille.

4^{ème} partie : S'engager pour réparer

4. Couverture du recueil de poèmes *Roseaux de mes sens* (2009) et lettre de Marité à son frère Claude, avril 2007, p. 57.



Complexité

Tâches

Réponses suggérées

I

Une des sources d'évasion de Marité est l'écriture. Que t'évoque ses poèmes ?

Pas de réponses suggérées.

II

III